

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

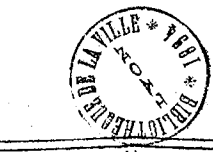
DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ

(SHAKESPEARE)

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS :

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE
Les abonnements partent des 1er et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.



PREMIÈRE ANNÉE — N° 34

MERCREDI 29 Août 1894 — Saint Médéric

— DEMAIN SAINT FIACRE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | Réclames, la ligne. 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décrets.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs de Lyon que nous mettrons en vente, dans tous les kiosques, dès le commencement du mois prochain, une édition spéciale chaque soir à neuf heures, avec les dernières nouvelles de la soirée. En même temps, nos lecteurs de certains départements qui se plaignaient de recevoir le journal trop tard, l'auront par les premiers trains de nuit, c'est-à-dire à la première heure chaque jour.

BULLETIN DU JOUR

LE PRÉSIDENT ET LES MINISTRES

Le programme du voyage du Président à Châteaudun, le 19 septembre, a été arrêté comme suit :

Départ de Paris, par train spécial, le mercredi 19 septembre, à 1 heure et demie et arrivée à Châteaudun vers 3 h. et demie.

Réception à la sous-préfecture de 4 à 5 heures.

Visite à l'hôpital de 5 heures et demie à 6 heures.

Banquet à l'Hôtel de Ville à 7 heures.

Représentation de gala au théâtre, à 9 heures.

Le 20 septembre à 9 heures du matin, revue.

A midi, déjeuner militaire offert par le président de la République.

A 2 heures et demie environ, départ de Châteaudun et retour à Paris.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, est arrivé ce matin à Paris, venant de Vichy.

M. Loubet, ministre du commerce, est rentré à Paris hier.

LES GAÏETÉS DU SOCIALISME

Dans une grande réunion, le Parti ouvrier socialiste dijonnais vient de prendre les décisions suivantes concernant M. Pierre Vaux, député de Dijon :

1° M. Pierre Vaux est exclu des rangs du parti socialiste (Fédération de l'Est);

2° Sera envoyée au président de la Chambre la démission de député que M. Pierre Vaux a signé en blanc, lors de sa candidature.

Ces résolutions sont prises parce que, d'après le procès-verbal, M. Vaux ne se conforme pas aux engagements moraux et financiers qu'il avait pris lors de la campagne électorale menée en sa faveur par le Parti ouvrier.

LES RELATIONS FRANCO-SUISSES

Pour hâter la solution de certaines questions très intéressantes, l'Union pour la reprise des négociations avec la Suisse, vient de déléguer son secrétaire général, M. Huguet, pour aller rejoindre, à Berne, les membres français du comité.

Ces messieurs doivent conférer avec différents groupes rattachés à l'Union, pour organiser une prochaine campagne en vue de la reprise de ces négociations.

AU MAROC

La rumeur de la mort du sultan Abdul-Aziz, qui a circulé en Espagne, n'a pas été confirmée, mais il est à craindre que la nouvelle ne soit exacte. Il ne serait en effet pas impossible que le jeune souverain eût succombé aux suites de la variole, dont il a été atteint. En tous cas, la disparition d'Abdul-Aziz pourra avoir de graves conséquences.

Une dépêche de Madrid, dit que le ministre des affaires étrangères d'Espagne, n'a reçu aucune nouvelle confirmant la rumeur de la prétendue mort du Sultan.

Les journaux font observer que la plupart des nouvelles pessimistes sont de source anglaise.

Le croiseur français *Forban* est arrivé à Tanger. La situation est calme.

Les dernières nouvelles démentent formellement la mort du Sultan.

On annonce au contraire qu'il va mieux.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES

M. Ressaun a pris son congé annuel et est parti hier de Paris, pour se rendre d'abord en Angleterre, ensuite en Italie.

Pendant son absence, la direction de l'ambassade est confiée à M. le marquis de Gregoris, premier secrétaire revenu depuis peu en France.

Le sultan a reçu hier, à Constantinople, le nouvel ambassadeur d'Italie, M. Catalani, dont la nomination soulève, on se rappelle, quelques difficultés.

Lord Rosebery est de retour à Londres.

M. de Morémein en ce moment à Bagnères-de-l'Orne, a remis à M. Albert Christoph, président du conseil général de l'Orne, la dépêche suivante :

« L'empereur vous charge de transmettre à Alençon les remerciements de sa majesté pour le télégramme reçu, par votre intermédiaire, du conseil général de l'Orne. »

A TOMBOUTOU

Le *Journal des Débats* a annoncé que les bruits qui couraient au sujet de la guerre, nous aurions subi un nouvel échec à Tomboutou; après trois jours de combat, deux compagnies auraient été anéanties dans une sortie.

Au ministère des colonies, où les dépêches postérieures à celle dont parle le *Journal* ne font aucune mention de ces faits, on considère la chose comme impossible.

Les *Débats* ont pris eux-mêmes, d'ailleurs, la précaution d'en faire ressortir l'invraisemblance.

« Les dernières nouvelles de Tomboutou ne paraissent, en effet, dit-il, nullement alarmantes; les communications par eau avec Bamakor étaient assurées; les Touaregs, disaient les rapports des officiers, terrifiés par les terribles représailles qui avaient suivi l'affaire de Goundam, semblaient hors d'état de prendre l'offensive et il n'est pas jusqu'à ce nombre de deux compagnies qui ne nous semble bien considérable, étant donné l'effectif dont dispose le commandant de Tomboutou, effectif qu'il a jugé plus que suffisant. »

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Les Italiens ne semblent pas au bout de leurs peines, et la colonisation leur aura été aussi pénible qu'aux autres nations. On assure, en effet, que le madhi rassemble toutes ses forces pour attaquer Kassala.

LE TARIF-BILL AUX ÉTATS-UNIS

Le président Cleveland a annoncé l'autre nuit sa détermination de laisser le tarif-bill devenir loi sans y apposer sa signature. Il a exprimé en même temps son grand désappointement des résultats de la législation sur la question du tarif, et revendique l'honneur d'appartenir au parti démocratique.

Le président a ajouté que les agissements du « trust » ne seront ni perdus, ni oubliés et il s'est déclaré partisan de l'entrée en franchise des matières premières et brutes, en même temps que partisan de nouvelles luttes pour la réforme du tarif.

A TRAVERS L'ANARCHISME

L'ère du repentir est-elle arrivée pour les compagnons.

On le croirait, car après la conversion des ténors de l'anarchie acquittés par la Cour d'assises de la Seine, voilà qu'on annonce de Barcelone celle de l'anarchiste Salvador, un des principaux auteurs de l'attentat du théâtre Liceo, dans cette ville; il a communiqué et demandé pardon aux bourgeois de Barcelone, de son attentat. Sur sa demande, les Français ont accepté de le recevoir dans leur « tiers-ordre ».

Salvador reconnaît qu'il a mérité le châtiment suprême et s'apprête à le subir avec résignation.

Moins repentant, l'anarchiste arrêté hier, à Montreuil-sous-Bois, le nommé Dewewert, belge, âgé de 21 ans, qui s'était fait remarquer par ses tendances anarchistes et qui déjà, avait été expulsé. N'ayant pas tenu compte de cette expulsion, il était revenu à Montreuil et avait recommencé, dans la localité, ses menées révolutionnaires, excitant les ouvriers contre leurs patrons.

On a trouvé sur lui certains papiers compromettants.

On a arrêté aussi à la frontière belge, le nommé Lesbros, anarchiste militant, soupçonné d'avoir voulu faire sauter, à Marseille, l'hôtel de la division militaire.

A la suite de cet attentat, Lesbros avait réussi à échapper à la police française.

Peu de temps après on le signalait à Londres, où il séjournait quelque temps et que, bientôt, il quittait, emportant avec lui des engins tout préparés et se dirigeant vers le territoire français.

Un nouveau, on perdait sa trace qu'on retrouvait ces jours derniers, si bien même, qu'il était capturé au moment où il se préparait à passer en Belgique.

Il est inexact qu'une bombe ait été jetée sur le passage du président de la République du Venezuela.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Le gouvernement a ordonné la levée de l'embargo mise sur le navire japonais *Islam*, le 22 août à Glasgow, le ministre du Japon ayant assuré que ce bâtiment n'était pas destiné à servir dans la guerre sino-japonaise.

Un télégramme annonce l'arrivée à Wai-Hai-Wai de la flotte chinoise arrivant à Port-Arthur.

Le capitaine Van Hanneken a été désigné pour assister l'amiral Ving dans le commandement de la flotte. 6.000 Japonais auraient débarqué à Chemulpo vendredi.

G. J.

UNE NOUVELLE CUIRASSE

Il est arrivé ces jours-ci à l'Ecole de Saumur une cuirasse dont un officier de cavalerie du 9^e corps est l'inventeur.

C'est plutôt un plastron qu'une cuirasse proprement dite, puisque le devant seul du cavalier est protégé.

Ce plastron est en cuir, et ce cuir est durci par une préparation spéciale qui lui donne la dureté de l'acier.

D'après les expériences faites au corps, les coups de sabre et même de lance les plus vigoureusement donnés n'ont pu traverser ce cuir qui a également résisté, à 50 mètres, à la balle de revolver ancien modèle.

A cette grande force de résistance se joint un autre avantage non moins précieux : une grande légèreté, les plus lourdes cuirasses ne pesant pas plus de 700 à 800 grammes.

Nous ne connaissons pas le nom de l'officier inventeur de ce plastron-cuirasse; il ne sera pas difficile au ministre de la guerre de le trouver, s'il le désire. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y a quelques années ce même officier dirigeait avec succès, à Tours, des exercices de passage de rivières et que la presse lui consacra plusieurs articles élogieux.

Le ministre de la guerre d'ailleurs, M. de Freycinet, lui adressa même une lettre de félicitations.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des expériences qui pourraient être faites à ce sujet.

Les Fêtes franco-suisse à Mâcon

Entre les deux villes de Mâcon et de St-Laurent, réunies par un vieux et lourd pont de pierre qui date des romains, la Saône, large et majestueuse roule ses eaux transparentes et forme pour les joutes nautiques le plus admirable bassin qui se puisse rencontrer.

Rien de gai et de gracieux dans cette saison comme les deux rives où se reflète face à face, l'ombre des tours du vieux cloître de St-Vincent et l'église blanche et quasi neuve, à la silhouette élancée, du petit bourg bressan.

C'est là que doit avoir lieu à la mi-septembre, le grand tournoi nautique international.

C'est là que les embarcations rapides et légères portant pavillon de nationalités diverses feront assaut de vitesse dans un frissonnement lumineux de leurs couleurs nationales, tandis que sur les arcs de triomphe, aux façades des monuments publics, aux fenêtres des maisons, partout dans la cité hospitalière, somptueusement décorée, s'entrelaceront les noms des villes représentées.

A cette occasion, dans son stand, qui semble, en aval de la rivière, un verdoyant oasis de grands arbres dans la vaste étendue des prairies riveraines, la société des tireurs mâconnais se dispose à convier ses hôtes de la Suisse à un de ces concours où nos voisins sont passés maîtres.

Ces luttes pacifiques, qui ne laissent après elles que des souvenirs agréables à tous, se livreront sous les yeux d'une population en fête, au milieu de divertissements de toutes sortes, aux joyeux accents de nos fanfares, dans la fièvre du plaisir.

Mais ce qui donnera aux fêtes de septembre leur véritable caractère, c'est la pensée qui en a inspiré l'organisation, c'est le résultat que sur chaque versant du Jura les populations en espèrent.

Elles doivent être une grande manifestation de sympathies réciproques entre deux libres démocraties et une indication nette et imposante pour les gouvernements des deux pays d'un ardent désir de voir se terminer le conflit économique dont nous souffrons dans nos intérêts communs.

Nous avons dans la Suisse un client qui représente pour nous plus de 240 millions d'acquisitions; la Suisse, de son côté, nous vendait pour 110 millions de ses produits.

Aujourd'hui et depuis la rupture de nos négociations commerciales avec la Suisse, des diminutions importantes se sont produites sur tous les articles et notamment sur les vins, et c'est dans une proportion de 55 à 62 pour 100 que sont abaissées nos exportations.

Si la Suisse a moins souffert, parce que nous avons eu la main moins dure dans l'application de nos tarifs de douane, qui sont plus modérés que ceux qui nous sont imposés, toujours est-il qu'elle a, elle aussi, été profondément atteinte dans son industrie et dans son commerce d'exportation.

C'est un conflit où chacun a plus ou moins à perdre, où ni l'un ni l'autre des deux pays n'a rien à gagner. Qui ne le sent?

Aussi est-ce trop déjà que le conflit ait pu se produire.

Il faut qu'il cesse, et M. Ribot, ministre des affaires étrangères, avait raison de dire à la Chambre, dans la séance où les négociations ont été rompues : « Je sais bien qu'une rupture entre la France et la Suisse ne pourra durer longtemps; les intérêts des deux pays, leurs sentiments, leurs traditions, tout s'y oppose. »

Dans les régions intéressées, l'opinion publique, qui n'a pas les susceptibilités d'amour-propre de la diplomatie et des gouvernements, est dévidée à faire entendre sa voix dans cette grande manifestation économique qui se prépare à la faveur des fêtes que Mâcon va donner en l'honneur de ses hôtes.

J'ai souvent entendu d'après récriminations venues de part et d'autre à l'occasion des origines du conflit qui nous désolent. Nos protectionnistes à outrance accusent la Suisse de n'avoir su garder aucune mesure dans l'application qu'elle nous a fait de son tarif différentiel et dans les décisions qu'elle a prises, contrairement aux traités, vis-à-vis de la zone franche.

La Suisse, de son côté, reproche au Parlement d'avoir, sans discussion, rejeté en bloc le projet de convention intervenu entre les deux gouvernements.

Ah! la forme! Quelle chose précieuse et que la race des Brid'oison est admirable!

La maison brûle et les propriétaires se demandent si le feu a été mis avec des allumettes de contrebande ou avec le phosphore de la régie!

Les deux pays souffrent d'un état de choses absolument préjudiciable à leurs intérêts respectifs. La Suisse, dont les exportations totales sont de 775 millions, y perd 14 0/0 de son trafic; la France, dont les exportations s'élèvent au chiffre beaucoup plus considérable de deux milliards 500 millions, y perd 5 à 6 0/0 du sien. Et la querelle est de savoir à qui la faute!

C'est, en vérité, bien de cela qu'il s'agit. Qu'importe à qui la faute? C'est la guérison du mal qui nous préoccupe.

C'est pour donner aux intéressés une occasion éclatante de le dire aux gouvernements des deux pays que les citoyens de la Suisse viendront fraterniser avec nos vignerons du Mâconnais et du Beaujolais, aux fêtes de septembre. Ils retrouveront un accueil aussi cordial, aussi fraternel que celui qu'ils nous ont fait au lendemain de la guerre franco-allemande et dont nous n'avons pas perdu le souvenir.

Les questions d'argent, dit-on, brouillent les meilleurs amis.

Il ne faut pas qu'un pareil motif puisse, à la faveur d'un malentendu, mettre en hostilité deux peuples amis.

En tous cas, il n'aura pas dépendu des organisateurs des fêtes de septembre et de la généreuse cité mâconnaise, que la paix économique se fasse par de réciproques et légitimes concessions.

Ce sera son honneur de l'avoir tenté!

F. DUBIEF, député.

LA POLITIQUE

M. Spuller a pris deux fois la parole, à Lille, à l'inauguration du monument de Testelin. Il a évoqué les souvenirs cruels mais fortifiants de l'année terrible. Il a rappelé le grand effort de la patrie vaincue, envahie, mais galvanisée par l'ardente parole, la fiévreuse activité de Gambetta, et donnant à l'ennemi étonné, à l'Europe troublée dans la quiétude de sa complicité ou manifeste ou latente, un spectacle dont, à mesure que les années s'écoulaient, la grandeur se fait de mieux en mieux sentir.

Le soir, à un banquet de républicains, M. Spuller a prononcé une de ces allocutions remplies de sages avis, d'utiles conseils, qu'il se plaît à adresser à la démocratie et qui, mises bout à bout, constituent, comme il le dit lui-même, un enseignement.

En se couchant, il a pu se rendre le témoignage de l'empereur romain : « Je n'ai pas perdu ma journée. »

La vie et la pensée de Gambetta forment l'unité des deux discours de M. Spuller. C'est le plus glorieux épisode de cette vie qu'il a célébré en racontant la résistance de la province à l'invasion, c'est la plus constante préoccupation de cet esprit qu'il a célébrée, en recommandant une fois de plus à ses concitoyens la méthode politique dont Gambetta s'était fait le propagateur.

Il ne l'a pas inventée, cette méthode qui consiste à ne pas poursuivre tumultueusement les réformes les plus diverses, à ne pas chercher l'absolu dans la politique, mais à viser toujours le possible, à l'atteindre sagement et lentement.

C'est, à vrai dire, la méthode éminemment réaliste des grands hommes d'Etat de tous les temps, plus justifiée, plus nécessaire aujourd'hui que jamais, puisqu'un pouvoir absolu, dont les décisions pouvaient être rapides et presque instantanées, a succédé, pour notre plus grand avantage, un régime compliqué où la puissance est partagée, où la délibération tient une grande place avant que l'action se produise et où, pour faire aboutir la moindre réforme, il faut commencer par convaincre des intelligences, par rallier des volontés.

Certes, la force des choses a coopéré avec la volonté de l'homme pour qu'il en fût ainsi; mais l'instrument le plus efficace de cette transformation, qui est la vraie caractéristique des vingt-quatre ans que nous venons de vivre, a été la méthode de Gambetta. Faut-il rappeler que cette méthode, si topique et si pertinente dans la période de lutte, devait recevoir pour couronnement, après la victoire, une réconciliation générale de tous les Français dans la République, l'accord des âmes dans la liberté, la tolérance et le support réciproque? Tous les amis de Gambetta savent que telle était sa pensée la plus chère. Et il l'a indiquée par quelques-uns de ses actes, par quelques-unes de ses paroles, et on trouvera certainement la trace de cette préoccupation d'autant plus marquée chez lui, que l'on connaît davantage sa correspondance.

On se souvient des lettres publiées à propos de l'élection de Léon XIII au pontificat; Gambetta y exprimait ses vœux d'avenir si larges, si avisées, et destinées à recevoir par la suite, des événements eux-mêmes, une confirmation si éclatante.

On peut dire, en vérité, que l'esprit nouveau, puisqu'il faut revenir sur cette formule, est déjà en germe dans ces fragments, et qu'en le préconisant M. Spuller, loin de manquer, comme on le lui a reproché, à la tradition de son parti, n'a fait que renouer cette tradition au point où la mort de Gambetta l'avait brisée.

INFORMATIONS

Un Italien faux monnayeur

La Cour d'assises de la Seine, vient de condamner à huit ans de travaux forcés l'Italien Antonissi pour fabrication de fausses pièces de deux francs.

Antonissi, qui est âgé de 53 ans, a déjà été condamné à trois ans de prison, pour avoir tenté de faire passer comme pièces d'or des monnaies d'argent qu'il avait dorées.

A l'instruction, il avait simulé la folie. Après avoir déclaré d'abord que les pièces qu'il fabriquait étaient destinées à des garçons de café, qui devaient les écouler, il a prétendu ensuite qu'il se proposait de les vendre comme ornements pour dames.

La Grève de Graissessac

Après le vote de vendredi, décidant la continuation de la grève de Graissessac, une tendance très marquée à la reprise du travail s'est manifestée. Plus de cent ouvriers sont venus redemander de l'ouvrage, ce qui porte à près de 400 le nombre des ouvriers travaillant actuellement. L'autorité a pris toutes les mesures pour faire respecter la liberté du travail. Il est donc probable que les rentrées seront de plus en plus nombreuses. En effet, à la réunion de vendredi, il n'y avait que 1.800 ouvriers, formant l'ancien personnel de la mine de Graissessac et 120 visiteurs en tout; encore dans ce dernier chiffre figuraient 200 ouvriers licenciés par la compagnie.

Aux Iles Samoa

On rapporte que l'*Orlando*, vaisseau amiral de l'escadre australienne, en touchant à Ysia, a reçu la visite du roi Malietoa et des principaux chefs, qui lui ont demandé de prendre leur pays sous le protectorat britannique.

Un hôtel à 4,500 mètres d'altitude

Nous avons annoncé que la reine d'Italie était arrivée à Zermatt, venant du mont Rose où elle avait passé la nuit dans un refuge qui porte son nom.

A propos de ce refuge, nous trouvons de très intéressants détails sur une petite auberge, tenue par deux braves guides, qui a été construite et fonctionne depuis le commencement de l'été au sommet du mont Rose, à 4,500 mètres d'altitude.

C'est assurément le lieu habité le plus élevé de toute l'Europe.

De nombreux alpinistes italiens vont y passer quelques journées et on ne saurait trop admirer ces deux braves guides qui accomplissent le tour de force de séjourner et de travailler à pareille altitude.

On y signalait la présence du député Rizzetti, et de S. A. le duc des Abruzzes.

Alphonse Sella, le fils du grand homme d'Etat italien, y fait en ce moment un assez long séjour pour étudier le magnétisme terrestre et divers autres phénomènes spéciaux à ces grandes altitudes.

On sait que, sans faire de bruit, les Italiens ont réussi à devancer l'entreprise de M. Janssen sur le mont Blanc.

Le Métropolitain

M. Barthou, ministre des travaux publics, revient d'Angleterre où il était allé étudier le Métropolitain.

M. Barthou revient étonné des facilités de transports de toutes sortes qui se trouvent en Angleterre. Sa visite l'a fortifié dans son intention de saisir, dès la rentrée, le Parlement de la question du métropolitain de Paris.

M. Barthou est saisi de divers projets qu'il étudie en ce moment, car il a hâte d'arriver. Il faut, en effet, ou renoncer au projet ou aller vite, pour que la ligne puisse être ouverte avant l'exposition de 1900 et rendre sa réussite plus éclatante.

Un marché en vins

Au grand marché en vins, tenu hier à Nîmes, il s'est traité de grosses affaires atteignant plus de 100,000 hectolitres. Plusieurs caves de 30,000 et 20,000 hectolitres d'Aramon ont été vendues à 9 fr. et 9 fr. 50 l'hectolitre. Une cave de 20,000 hectolitres d'Alicante et de Bouchet a été vendue 12 fr. 50 l'hectolitre.

Sur plusieurs points du département les vendanges sont commencées. Elles seront générales la semaine prochaine. La récolte s'annonce abondante.

Le roi de Grèce

Le roi de Grèce a quitté Aix-les-Bains ce matin à huit heures, se dirigeant sur Copenhague, via Genève. Le général Brénger, le maire et les notabilités sont allés à la gare saluer le roi. Au départ, la musique municipale a joué l'hymne grec et la Marseillaise. Sa Majesté paraît très satisfaite de son séjour à Aix.

Rencontre de trains

Deux trains de voyageurs se sont rencontrés hier, près de la gare de Bruges. Quatre voitures ont été réduites en miettes, d'autres renversées et déformées; deux ou trois portières ont été arrachées et lancées sur une haie.

Un Berlinais a été grièvement blessé; vingt autres personnes n'ont eu que de légères contusions.

Un abordage

Un torpilleur commandé par le lieutenant de vaisseau d'Auriac a coupé en deux, du côté de Pietranera, un bateau de pêche monté par cinq hommes et deux moutons.

Tous ont été sauvés, sauf le patron de l'*Assomption*, M. Joseph Pieresch, qui a le ventre perforé par un éclat de bois.

Le malheureux laisse une femme et cinq enfants.

filles; sa veuve va être mère dans un mois.

Une enquête est ouverte.

Un cyclone

Un cyclone terrible a passé sur la mer d'Azov. En certains endroits, la mer a submergé des villages. Plusieurs vapeurs ont fait naufrage.

Epidémie d'Anthrax

Une épidémie d'Anthrax sévit dans la province d'Oussouri, 700 chevaux ont péri; plusieurs personnes ont été atteintes de la maladie et ont succombé.

Le service postal est paralysé par le manque de chevaux.

Inde anglaise

La digue de Gohna, dans la province du Bengale, s'est rompue. Comme depuis des mois on entretenait des craintes à cet égard, des précautions avaient été prises pour prévenir à temps les villages menacés, de sorte que les habitants ont pu se mettre à l'abri aussitôt qu'ils ont été informés du danger qui les menaçait.

Le Calédonien

Le nouveau bateau de la Compagnie péninsulaire, le *Calédonien*, a été lancé samedi; sa vitesse moyenne est de 19 nœuds et ses machines de la force de 11,000 chevaux-vapeur. Il pourra transporter 490 passagers.

Le nouveau péninsulaire est installé de façon à servir comme croiseur auxiliaire en temps de guerre.

Le Choléra en Russie

Du 21 au 24 août, on a constaté à Saint-Petersbourg, 123 cas et 41 décès.

Du 11 au 18 août, à Varsovie, 236 cas et 88 décès.

Dans le gouvernement de Saint-Petersbourg, 208 cas et 93 décès.

A Siedlez, 336 cas et 154 décès.

A Petrikau, 747 cas et 370 décès.

Du 5 au 10 août, à Kielce, 946 cas et 469 décès.

A Radom, 1,285 cas et 612 décès.

<

tion qui ont des intérêts sur le continent noir, elle a l'Angleterre comme adversaire déloyal et brutal.

Nous pourrions l'ailleurs dresser le bilan de la rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre.

La Grande-Bretagne a élevé des obstacles à notre œuvre de pénétration. Il en est de même pour l'Allemagne.

La preuve qu'il n'y a pas d'entente réelle entre Paris et Berlin, c'est qu'en 1885 au congrès de Berlin, nous aurions pu, en unissant les efforts des deux pays, empêcher l'Angleterre de s'installer en souveraine maîtresse du bas Niger.

Dans l'affaire de Cameroun, nous voyons aux prises l'Angleterre et le consul britannique Hervé.

En 1886, la Royal Niger Company infligeait à l'explorateur allemand Flegel les mêmes traitements qu'à notre compatriote Mizon. A l'aise, elle menaçait d'employer la force pour le chasser. S'il ne battait en retraite.

Plus tard, des maisons de Hambourg, accablées de dettes, de faillites, de vexations, sont obligées de fermer leurs comptoirs, parce qu'elles gênent le monopole de la Royal Niger Company.

Après Flegel, un négociant allemand, Harnisch, est emprisonné. Devant l'attitude énergique du gouvernement de Berlin, les Anglais sont obligés de céder.

Après tous ces conflits où la mauvaise foi britannique éclate à chaque instant, quoi d'étonnant que l'Allemagne soit l'adversaire de l'Angleterre en Afrique?

Nous aussi nous avons à lutter contre les prétentions anglaises. N'est-il pas naturel, dès lors, que notre politique soit parfois conforme à celle de l'Allemagne?

Il n'y a pas, en effet, il y a simplement marche parallèle. En aucune façon l'Allemagne ne favorise notre expansion africaine; elle assure seulement sa sécurité coloniale et le respect de ses intérêts.

COURRIER DE LONDRES

Londres, 29 août 1894.

Nos Chambres ont enfin été prorogées au 10 novembre, après une session des plus laborieuses et des plus longues. Si le résultat n'a pas été ce que l'on en pouvait attendre, la faute n'est pas imputable à nos ministres. Ces derniers ne pouvaient guère prendre des mesures précipitées contre les Lords; il fallait bien agir avec prudence, choisir l'moment favorable pour les abattre, sans leur fournir l'occasion de crier à l'assassin, ce qu'ils n'auraient manqué de faire; il fallait aussi laisser la parole au Pays, qui sait, quand il le faut, faire entendre sa voix impérieuse.

Quoique les Chambres n'aient été prorogées que samedi, bien des membres avaient déjà pris leurs vacances. Aussi, aux Lords et aux Communes, le discours de la Reine n'a-t-il été écouté que par quelques ministres. Dans ses discours, la Reine fait mention des questions africaines en contestation avec la France, de la délimitation du Mékong, et elle espère que ces questions seront efficacement réglées sans retard. Souhaitons que ces questions irritantes, qui entravent des relations généralement satisfaisantes, soient tranchées des plus équitablement.

En attendant, la reine prend ses vacances et part lundi pour l'Ecosse, comme elle a l'habitude de le faire chaque année. La reine quittera l'Osborne, lundi soir, sur les six heures, pour s'embarquer à Cowes sur l'Albion, qui la débarquera à Gornport, mardi, à 7 heures du matin; de là elle prendra le train pour se rendre à Balmoral, où elle arrivera mardi soir.

La plupart de nos ministres se sont empressés de quitter Londres: lord Rosebery est à Paris, sir W. Harcourt, en Suisse. Il n'y a pas lieu de leur reprocher ce congé, ils l'ont bien gagné, surtout quand on songe à la lutte formidable qu'ils auront à engager dès l'ouverture de la session.

M. Gladstone est en parfaite santé, il mène une existence à l'avenant à Haworth, où toute sa famille est réunie. De mauvais plaisants avaient fait courir le bruit de sa mort, mais le grand old man est encore vaillant et a devant lui quelques bonnes années à vivre. Il prend soin de sa santé, évite les temps humides et ne va plus qu'aux services religieux de l'après-midi. Le Dr Habersham qui le visite chaque semaine le trouve en excellents esprits.

Jabey Balfour, que l'on croit toujours prendre et qui est toujours dans l'Argentine, envoie, en attendant son extradition, sa prose à la Pall Mall Gazette; Jabey donne ses impressions sur la République et les Argentins! On ne peut mieux se moquer de ses créanciers? CARL.

LE COURRIER DE CHINE

De notre correspondant particulier

Le Sydney (des Messageries maritimes), courrier de Chine et du Japon, commandé par M. Delacroix, lieutenant de vaisseau, nous apporte les nouvelles suivantes:

La peste sévit toujours cruellement en Chine. A Hong-Kong, 110.000 Chinois, soit la moitié de la population, ont quitté la ville, ce qui a atténué l'épidémie.

Le quartier européen est pour ainsi dire indemne.

Un incident diplomatique a failli éclater au sujet de cette émigration en masse que le gouvernement de S. M. britannique vou-

lait empêcher. Le représentant de l'Angleterre doit se rendre aux raisons du Tsoungli-Yamen, qui a déclaré ne plus répondre de la vie des missionnaires au cas où l'émigration des Chinois serait entravée.

Pendant que la peste fait ses ravages en Chine, le Japon est éprouvé non moins durement par de nombreux tremblements de terre. Un rapport officiel signale pour Tokio seulement: 20 morts et 275 blessés, 39 maisons entièrement démolies, 74 en partie détruites, 2.351 maisons et 264 magasins sérieusement endommagés.

Les journaux du Tonkin s'occupent presque exclusivement des incursions des pirates qui paralysent les affaires et détruisent toute sécurité.

Les maisons lyonnaises qui, les premières ont eu des relations avec le Tonkin et y ont des intérêts considérables, n'apprennent pas sans émotion la série de méfaits commis par ces bandes d'irréguiliers.

On se rappelle l'enlèvement de M. Carrière, la bande qui le défilait à travers la région de Thai-Khé pour aller à Thai-Nguyen, chercher à traquer de son prisonnier avec Bak-Ky.

Les officiers à Vinh se sont emparés d'un repaire très important dans le Cayké. Ce repaire sérieusement fortifié et défendu par deux canons, renfermait une trentaine de maisons; il contenait de nombreux magasins d'approvisionnement et une distillerie pour l'alcool de riz.

L'engagement a duré toute la matinée. On a trouvé douze cadavres sur le terrain; tout a été incendié. Toutes les munitions sont restées entre nos mains.

Ces bandes sont bien organisées et sérieusement armées.

Le lieutenant-colonel Clamorgan a prescrit à tous les Européens de ne pas s'aventurer sans escorte. On espère, au moyen de ces précautions, n'avoir plus de ces enlèvements où, il faut le dire, l'imprudence de nos nationaux.

Un autre ennemi, non moins redoutable, s'acharne sur les colons. La fièvre épuise sérieusement les Européens établis dans cette partie du Tonkin.

Les pluies diluviennes ont ravagé la haute région du fleuve Rouge, causant quelques accidents.

Les nouvelles sont contradictoires relativement à la guerre sino-japonaise, selon les sources d'où elles émanent. Pourtant l'avantage, jusqu'à ce jour, paraît être resté aux Japonais, bien armés et supérieurement commandés. Les offres d'argent affluent au Japon, pour l'expédition dont la durée paraît devoir être fort longue, surtout à l'approche de la saison des grandes pluies qui suspendra les hostilités. Chose curieuse, d'après les journaux du Tonkin, l'émotion est moins vive parmi les belligérants, qu'en Europe, où l'on suit les péripéties de cette guerre avec un vif intérêt.

Le huitième Congrès des Sociétés Cooperatives de Consommation

Deuxième séance

La séance d'hier fut déjà apercevoir le bout de l'oreille, ou plutôt le but que veulent atteindre les congressistes des coopératives de consommation réunis en ce moment à Lyon.

Si on en juge par la quantité des membres présents, ces questions trop ardues, trop abstraites, n'ont pas le don de passionner le public ni la presse.

Nous reconnaissons qu'elle est rachetée par la qualité.

Mais vouloir monopoliser l'offre et la demande entre les mains des syndicats quels qu'ils soient et des sociétés coopératives de consommation, n'est-ce pas créer un danger et chacun dans ce concert où règne un peu la cacophonie des propositions et des résolutions, ne prêche-t-il pas un peu pour son saint?

Pourquoi chercher des combinaisons inextricables pour entraver la liberté de chacun?

Il est vrai que les paroles sont d'or et que la pratique ou plutôt l'application de toutes ces théories trouvera des obstacles imprévus.

Les transactions commerciales de la part d'un individu ou de celle d'une collectivité, les achats et les ventes, l'équilibre qui doit être maintenu entre l'offre et la demande pour éviter des crises fatales, demandent une liberté d'action qui ne peut être entravée.

En un mot, les collectivités commerciales, qu'elles s'appellent syndicats ou sociétés coopératives, doivent avoir libre jeu et se soumettre à la complète indépendance dont jouissent les unités et les intérêts individuels.

La liberté commerciale ne peut subir de réglemens; ce n'est qu'à l'humanité et à la loyauté qu'elle doit obéissance absolue.

Quand j'assistais à ces séances où dans un chassé croisé, on vient mêler les syndicats agricoles de production et de consommation et les coopératives de production et de consommation; je n'y vois qu'un gâchis et une confusion.

Ces lutes homériques dans lesquelles l'intérêt du producteur joue le principal rôle sous l'apparence du désintéressement le plus sincère en matières de bénéfices me rendent pessimiste.

Je ne vois pas bien l'avantage que le consommateur peut en tirer, surtout lui qui tient à sa liberté et qui ne perdrait jamais l'habitude du marchandage à moins qu'on lui fasse crédit, et ce n'est pas cet avantage que présentent les coopératives.

Il y a aussi ce grand cri du cœur qu'ont poussé les auteurs du congrès: c'est l'argent qu'il faut pour créer des coopératives. Alors il n'y a rien de changer. Collectivité et individualité commerciale ne peuvent s'en passer.

C'est donc le nerf de tout, la clef des bénéfices individuels ou collectifs.

C'est sur ce terre à terre que viennent échouer toutes les théories de la collectivité.

C'est par là qu'il faut commencer avant de parler des résultats que donnent ou pourraient donner les coopératives.

Je suis partisan de la liberté absolue en matière commerciale, aussi dès le jour où l'on voudrait faire du socialisme abusif en consommation et en production vous aurez créé des monopoles ruineux.

Il faut des syndicats et des coopératives, dans une certaine mesure et dans un but déterminé; je l'admets, mais il n'en faut pas trop.

Natrophions pas l'intelligence nécessaire dans les transactions et le négoce par une réglementation bizarre et par l'ostracisme des uns au profit des autres.

Le congrès propose que le bon sens public dispose et que le bon sens public dispose et que le bon sens public dispose.

Les congressistes se font des vœux ne pouvant souvent formuler autre chose; je ne crois pas qu'il faut prier qu'ils soient tous exaucés.

X. B.

CONICE AGRICOLE ET VITICOLE DU BEAUJOLAIS

Le Conice agricole et viticole du Beaujolais donnait, dimanche dernier, son Concours annuel sur la place Claude Bernard, de Villefranche.

Cette Société que dirige avec tant de zèle M. Vermorel, est de plus en plus florissante; elle compte aujourd'hui un nombre considérable de membres et peut marcher de pair avec les sociétés similaires des autres régions.

Aussi a-t-elle montré une fois de plus sa vitalité par une exposition des mieux réussies.

A côté des produits agricoles et des instruments exposés sur la place Claude Bernard, se trouvait, dans le marché aux bestiaux une exhibition d'animaux de diverses espèces, comme on en voit rarement dans les concours de conice. L'exposition chevaline, notamment, mérite une mention spéciale.

La distribution des récompenses était présidée par M. Salvétat, le sympathique sous-préfet de Villefranche, entouré de MM. Vermorel, président du Conice, Lassalle, Cazeneuve et Marmonnier, conseillers généraux; Chabert, conseiller d'arrondissement; Juge, premier adjoint à Villefranche; Deville et Perraud, professeurs d'agriculture; de la plupart des membres du conseil municipal et d'un grand nombre de notabilités de la ville et des environs.

M. Vermorel ouvre la séance en remerciant toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la fête; il remercie également le gouvernement de la République, le conseil général et la municipalité des subventions qu'ils ont bien voulu accorder à une œuvre digne de tous les encouragements.

La parole est ensuite donnée à M. Deville, professeur départemental d'agriculture, pour la lecture de son rapport sur la visite des fermes. M. Perraud, professeur d'agriculture de l'arrondissement, fait connaître à son tour, les résultats des travaux de la commission qui a procédé à l'examen des vignobles. Puis, les nombreux lauréats des diverses sections du concours sont ensuite proclamés.

Pendant la cérémonie, la Philharmonique du VI^e arrondissement de Lyon, présidée par M. Ferrand, président du syndicat des marchands de vins, et dirigée par M. Poulet, a offert un vrai régal musical à la foule qui se pressait sur le champ du concours.

A six heures, un banquet réunissait, à l'hôtel de la Sirene, de nombreux convives. L'entraîné le plus cordial n'a cessé de régner pendant toute la durée du repas. Puis, arrive le champagne et avec lui les toasts.

C'est d'abord M. Salvétat, sous-préfet, qui, heureux de se trouver au milieu d'une population aussi laborieuse et aussi sage, porte la santé de M. le Président de la République.

Puis M. Vermorel, faisant allusion à l'hommage que lui a rendu le Conice à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur, trouve des accents pleins d'une vibrante sincérité pour remercier tous les membres de la Société et les assure de sa profonde reconnaissance. Une fois encore il remercie toutes les personnes qui, grâce à leur dévouement, ont contribué à la réussite d'une aussi charmante fête.

M. Marmonnier, secrétaire général du Conice, résume, en excellents termes, les desiderata des habitants de la région et déclare qu'entièrement dévoué à leurs intérêts il les défendra de toutes ses forces auprès du Conseil général.

M. Perraud, professeur d'agriculture, remercie les agriculteurs du Beaujolais de l'accueil si bienveillant qu'il a trouvé partout auprès d'eux dans son entrée en fonction, et les assure de son entier dévouement.

Parlant ensuite des résultats merveilleux que l'on peut obtenir par l'union de la science et de la pratique, il voit avec bonheur la fusion s'opérer entre les gens s'occupant d'une et de l'autre.

Il termine en buvant à la prospérité du Conice et à la santé de son président.

M. le Dr Cazeneuve, président de la Société d'horticulture et de viticulture de Villefranche, dans un toast charmant, parle de ce bon vin du Beaujolais qui, avec honneur, peut figurer parmi les meilleurs. Puis il porte la santé de M. le sous-préfet.

A signaler encore les toasts de M. Crotte, vice-président du Conice, aux exposants, de M. l'inspecteur primaire, à l'enseignement agricole, et de M. Babin, aux fermiers et aux vigneronnes, travailleuses infatigables auxquelles on doit pour une large part la prospérité de la maison.

En un mot, excellente journée donnant satisfaction à tout le monde.

BULLETIN INDUSTRIEL

AVENIR DE L'INDUSTRIE HOULIÈRE

Depuis un siècle environ l'industrie houillère a pris un développement énorme. L'exemple de l'Angleterre suffira pour montrer le chemin parcourez.

En 1801, la production du Royaume-Uni était de 13.600.000 tonnes anglaises. (La tonne anglaise pèse 1.016 kilogr.)

En 1839, elle était de 31.024.477 tonnes. En 1860, elle était de 80.072.658 tonnes. Et en 1890, elle atteignait 181.000.000 de tonnes.

De 1860 à 1890, c'est-à-dire dans une période de 30 années la production houillère de l'Angleterre a plus que doublé.

Le produit du charbon extrait était de 500.000.000 de francs pour 1860 et de un milliard 884 millions de francs pour 1890.

Les autres nations de l'Europe ont suivi la même marche progressive.

On peut et on doit se demander si cette marche ascendante se continuera pendant longtemps encore, ou bien si elle est arrivée à son apogée, et si elle ne doit même pas diminuer.

Aujourd'hui, le réseau des voies ferrées est à peu près terminé dans l'Europe occidentale. Reste cependant encore la Russie où il y a encore beaucoup de chemins de fer à construire.

Mais par contre, il y a l'entretien de ces milliers de kilomètres de voies ferrées. Quoique on emploie partout le rail d'acier, dont la durée est incontestablement supérieure du rail de fer, il n'en faut pas moins tous les ans renouveler une partie de la voie.

De plus, il y a encore des chemins de fer à construire en Afrique, en Asie et dans l'Amérique du Sud. Et puis les tramways prennent tous les jours une plus grande extension.

En outre, dans les constructions, l'usage du fer se généralise tous les jours davantage.

Dans les villes les grosses charpentes se font presque entièrement en fer.

De plus, l'emploi de la houille pour chauffage domestique ira certainement en augmentant et finira par gagner les campagnes comme il l'a déjà gagné les villes.

Enfin l'armement est loin d'avoir dit son dernier mot. Tous les jours on parle du désarmement général, et tous les jours chaque puissance cherche de nouveaux engins, soit offensifs, soit défensifs.

A ne considérer que le point de vue de la question, on se rend bien compte que l'industrie houillère n'a pas dit son dernier mot.

Mais il faut mettre en regard le progrès de la science. Les perfectionnements apportés dans les constructions des machines à vapeur, permettent de diminuer le consommation de la houille pour produire un travail donné.

L'utilisation des forces hydrauliques prend chaque jour une importance plus grande, ce qui diminuera dans une certaine mesure la consommation de la houille.

L'électricité est appelée à jouer un très grand rôle dans l'industrie, grâce à la facilité de transporter au loin la force et la lumière.

C'est ainsi que déjà, dans la Loire, l'usine établie à St-Victor-sur-Loire envoie la lumière et la force dans diverses communes des environs, à 10, 20 kilomètres de distance et même plus loin.

Il est vrai de dire que ces communes n'étaient pas éclairées au gaz et que, de ce chef, il n'y a point de diminution dans la consommation de la houille (1).

Enfin le pétrole est un concurrent sérieux du charbon.

Pour toutes ces raisons, il nous semble qu'on est en droit de conclure que l'industrie houillère paraît avoir acquis son entier développement, et que suivant les probabilités, la situation restera à peu de chose près ce qu'elle est aujourd'hui.

Pour certaines branches, il y aura diminution, tandis que pour d'autres il y aura augmentation. Il en résultera une somme plus grande de bien-être pour les populations, mais la consommation de la houille n'en sera pas diminuée; nous pencherions même pour une légère augmentation.

COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE

Tout le monde sait qu'au puits Rambaud la Compagnie avait rencontré la Treizième couche du système inférieure de Saint-Etienne.

(La 13^e couche est une des plus importantes de notre bassin.)

Après y avoir tracé une galerie d'une vingtaine de mètres on avait rencontré une

(1) Mais à un moment donné, on peut utiliser les chutes d'eau de nos grands fleuves, et au moyen de simples fils envoyer la lumière électrique à Paris, Lyon, St-Etienne, etc.

faulle qui avait réduit la couche à une épaisseur de 0^m50 et même moindre.

On a suivi le plan de la faulle et on vient de retrouver la 13^e couche dans de bonnes conditions.

La Compagnie des mines de la Loire est une des plus riches du bassin de Saint-Etienne, et un bel avenir lui est réservé.

Chacun sait que les travaux d'aménagement ont été très négligés jusqu'à présent, mais grâce à une nouvelle organisation il est certain qu'on fera le nécessaire pour sortir de la situation créée par trente années de « laisser-aller... De laisser-faire... »

Les actions de cette société valent 360 francs, et le dernier dividende a été de huit francs. Malgré ce faible revenu, nous estimons que le capitaliste sérieux, qui achète des titres pour les mettre en portefeuille, peut sans danger aucun, entrer dans la valeur.

D'ici quelques années il verra son capital considérablement augmenté.

DE SAINT-LÉON, Ingénieur civil des mines.

M. DEIBLER A LAVAL

M. Deibler est fort ennuyé d'être obligé de passer quelques jours à Laval; cependant il n'a aucun doute sur la solution de l'affaire Brun eau.

Plusieurs fois, parcellé m'a-t-on dit, est arrivé, a-t-il dit hier à une personne, mais j'ai toujours travaillé avant de reprendre le chemin de Paris.

On continue à entourer le restaurant où se trouve M. Deibler. Celui-ci n'en sort pas; mais son fils et ses aides se considèrent comme en villégiature. Ils ont déjà fait plusieurs promenades aux environs de Laval.

Hier, au moment que la dépêche annonçant l'ordre fut arrivé, M. Deibler s'était rendu chez un entrepreneur de camionnage pour lui demander un cheval capable de conduire la nuit suivante, le camion contenant les bois de justice.

Vous me prendrez combien? demanda M. Deibler à l'entrepreneur.

— Ce sera 20 francs.

— 20 francs! fit M. Deibler, c'est bien cher et, tirant de sa poche un reçu: « Voyez à Lyon, pour l'exécution de Caserio, on ne m'a fait payer que 14 francs. »

ECHOS ET NOUVELLES

Les Orages

On signale toujours des orages violents, surtout au Havre. A Bruin-sur-Autun, près Saumur, une jeune fille a été tuée par la foudre, dans sa cour.

Incendiaire et anarchiste

De graves incendies ont éclaté dans les forêts de Mondovio et de Berbes et dans celles situées entre Farral et Saint-Joseph, en Algérie.

Un nommé Dubois, originaire du Gard, a été arrêté au moment où il allumait un incendie.

Conduit à la prison, Dubois a tenu des propos menaçants pour les colons; il a déclaré qu'il était anarchiste.

Le meeting de Londres

Presque tous les journaux, même les libéraux, reconnaissent que la manifestation de dimanche contre les lords a complètement échoué.

La foule était presque exclusivement composée de curieux et le nombre des manifestants était relativement peu considérable.

Concours de Tir

Comme toutes les années un concours de tir aura lieu à Neuville le dimanche 26 août, 29, 16 et 23 septembre. De nombreux prix seront distribués.

Un petit Plébiscite

Un de nos correspondants nous prie de poser à nos lecteurs, à l'exemple des Annales politiques et littéraires, une question intéressante et d'y solliciter une réponse.

Quand nous aurons reçu leur avis, notre correspondant donnera la solution de ce petit problème.

Voici la question: « Quel est le meilleur état, le plus agréable, le moins pénible et en même temps le plus lucratif dans notre bonne ville de Lyon? »

Congrès de l'Imprimerie

Le Congrès des Maîtres-Imprimeurs de France, qui doit se tenir à Lyon du 6 au 10 septembre prochain, s'annonce sous les plus heureux auspices. Près de 350 maîtres imprimeurs ont déjà envoyé leur adhésion.

La haute portée de l'entreprise au point de vue des intérêts généraux de la corporation explique cet empressement pour la première tentative de ce genre qui soit faite depuis 50 ans que l'imprimerie existe.

Dans notre région, comme dans tout le reste de la France, nos meilleurs imprimeurs ont tenu à honneur d'adhérer au Congrès.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Sédard, quai de la Charité, Lyon, secrétaire du Congrès.

Le Congrès des Maîtres-Imprimeurs de France a pour but l'étude de toutes questions ayant un intérêt général pour la corporation.

Tous les imprimeurs de France ont droit de faire partie du Congrès.

Sur leur demande, une carte leur est délivrée, moyennant une cotisation de 5 francs, destinée à couvrir les frais du Congrès.

Les adhérents reçoivent les rapports et publications du Congrès.

Le Congrès nomme son bureau qui comprend: président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Le président et le secrétaire sont choisis dans la ville où doit se tenir le Congrès.

Chaque Syndicat régional désigne un délégué correspondant du bureau.

Programme du Congrès. — Jeudi, 6 septembre. — Matin. — Ouverture du Congrès. — Constitution du bureau. — Rapport sur l'imprimerie Nationale (M. Chamerot).

Soir. — La nouvelle loi sur les Conseils des Prud'hommes et leur compétence (M. Morel). — Travail des femmes dans l'imprimerie (MM. Théolier et Mandavy).

Vendredi, 7 septembre. — Matin. — Le timbre des affiches et la responsabilité des imprimeurs (MM. Boulay et Chaillet de Grandchamps). — Dépôt des ouvrages de librairie par l'éditeur (M. Leluy).

Soir. — Réglementation de l'affichage privé (M. Canizieux). — Tarifs de transports (M. Perroux).

Samedi, 8 septembre. — Matin. — Marques de fabrique et contre-marche (M. Raybaud). — Monopole de l'impression des lettres de décès (M. Masson).

Soir. — Dangers actuels de la concurrence à outrance (M. Camproger). — Adjudications au rabais (M. Mondavy).

Dimanche, 9 septembre. — Excursion à la Grande-Chartreuse et banquet.

Correspondance

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis point ennemi des cyclistes, je goûte même ce genre de sport. Aussi est-ce sans parti-pris aucun et pour le bien de tout le monde que je vous fais part des quelques observations suivantes:

Un arrêté du maire de Lyon prescrit que dans l'intérieur de la ville les vélocipédistes qui circulent dans les rues doivent être munis d'une lanterne.

Et cependant ce n'est pas dans Lyon que l'éclairage des vélocipédistes est le plus utile, mais hors

La mort de M. de la Roche. — Un billet de banque de 500 fr., un paquet de billets de 100 fr., un portefeuille de 3 1/2 o/o d'une valeur de 250 fr. environ.

Baptiste, un domestique étranger, descendu à l'hôtel de la Roche, qui le voleur soit bien sûr, et surtout comme en possession intégrale du précieux portefeuille.

Tentative de suicide. — Dimanche, à 3 h. 1/2 du matin, les sœurs Lila et Meline, une jeune fille de 19 ans, demeurant à Francheville, qu'il venait d'arriver au moment où il enjambait le garde-fou sur le pont de la Guillotière.

Cet homme, qui ne paraît pas avoir de la plénitude de ses facultés mentales, a été gardé provisoirement au bureau de police.

Un feu dans une église. — Dans l'après-midi du dimanche, vers trois heures, un homme d'un certain âge, des signes évidents d'aliénation mentale, a pénétré dans l'église Saint-Bonaventure, où sont venus le cueillir deux gardiens de la paix, sur la réquisition d'un agent de police.

Cet homme, qui ne paraît pas avoir de la plénitude de ses facultés mentales, a été gardé provisoirement au bureau de police.

Contrebande. — Ce qui a été annoncé par notre confrère le Progrès, M. Jean Subart n'aurait pas demandé 500 francs à Bapt.

Ce dernier et la victime avaient comparu le mois dernier devant le tribunal de St-Etienne pour obtenir leur séparation de corps et de biens.

Contrairement aussi à ce qui a été dit, la femme de l'ouvrier-bijoutier était très dévouée.

On la fait passer pourtant pour une personne fort coquette.

Bapt avait demandé à reprendre la vie conjugale, mais son beau-père exigea la remise immédiate du billet de 500 francs qu'il disait avoir économisé.

Bapt ne voulut pas donner son billet et déclara qu'il ne le rendrait qu'après que les mains de sa femme lui eussent été lavées.

Cette surprise était une fort belle bagne formée de trois torsades d'or retenant une pierre ovale de couleur bleue, toute enveloppée de fins brillants; mais Bapt n'en parla pas à la famille de sa femme.

La date du voyage à Lyon de M. Bapt fut fixée à lundi et le bijoutier attendit impatiemment.

On connaît la suite.

En fouillant Bapt, on a effectivement trouvé sur lui le billet de 500 francs et la bagne qu'il se promettait de donner à sa femme comme gage de réconciliation.

Aujourd'hui, Bapt a été présenté au petit parquet, présidé par M. Ch. Picon, puis amené au cabinet de M. Chantreuil, chargé de l'instruction de cette affaire.

Bapt ayant fait des aveux complets, sauf en ce qui concerne la prétention d'avoir assassiné d'Augustine Subart passera très prochainement à la prochaine session des assises du Rhône, car M. Chantreuil est décidé à mener rapidement l'instruction de ce crime.

J. D.

Chronique Régionale

Nous rappelons à nos correspondants que lorsqu'ils adressent leurs HORS-SAC à 5 centimes, il est indispensable qu'ils laissent les enveloppes OUVERTES. Autrement, cela les fait taxer à 30 centimes.

RHONE

Villefranche. — Travaux communaux. — Hier, à l'hôtel de Ville, adjudication des travaux d'installation des bibliothèques et du musée dans les bâtiments de la Grenette.

Voici les résultats.

1° Terrassement et maçonnerie, M. Galambaud, entrepreneur à Villefranche, avec un rabais de 20 25 o/o.

2° Pierre de taille, pas de soumissionnaire.

3° Charpenterie, soumissionnaire MM. Pire Blandard, entrepreneur à Mâcon, et Louis Biliot, de Beaujeu, avec un rabais de 16 o/o.

4° Menuiserie, soumissionnaire M. Bergeron de Fleurba, avec un rabais de 8 25 o/o.

5° Plâtrerie, peinture et vitrerie, soumissionnaire, M. Gacon de Villefranche, avec un rabais de 8 25 o/o.

6° Serrurerie, M. Jean Cottin, serrurier, à Mâcon, avec un rabais de 10 o/o.

7° Zinc et fer blanc, M. Louis Biliot, entrepreneur de couverture à Beaujeu, avec un rabais de 23 o/o.

8° Galambaud, de Villefranche, a été déclaré adjudicataire des travaux de restauration du collège, évalués à 4,000 francs, avec un rabais de 22 25 o/o.

LOIRE

St-Etienne. — Crise municipale. — C'est à tort qu'on a annoncé la démission de la majorité du conseil municipal.

Il est certain, tout au plus, qu'il va être fort difficile à la majorité, d'accepter désormais la présidence de M. Barallon.

La situation est très embrouillée.

Match cyclodépendant. — On parle d'une nouvelle et prochaine rencontre de Carrot et de Gilliam Martin, sur la piste de l'Eclésiolaire. Lors du dernier match, ce fut, on le sait, Carrot qui triompha.

Petit vagabond. — Un enfant de 12 ans, Jean-Eugène, était trouvé errant, hier soir, dans les rues de la ville.

Amené au bureau central, il déclara que son père, mendiant à Saint-Jacques, l'avait jeté à la porte. Le pauvre petit a été envoyé à la disposition de M. le procureur de la République.

A l'hôpital. — On a transporté hier soir à l'hôpital le nommé Védine Adrien, journalier trouvé malade sur la voie publique.

Un père qui bat sa fille. — L'agent de service ne Neuve a arrêté hier soir le nommé César, tisserand, rue St-Jacques, 5, qui maltraitait sa fille en pleurant.

César a été mis à la disposition du parquet.

Le Chambon. — Accident de tramway. — Dimanche soir, un jeune homme de 28 ans, non-travailleurs, revenant de Firminy par un des derniers trains, était assis sur la plateforme de la première voiture.

Le tramway venait de quitter Le Chambon, lorsque Rivaton fut son chapeau enlevé par un passant qui le ramassa, le jeune homme se élan, il alla rôder dans les rues du village et fut arrêté par la police.

Transporté à l'hôpital de St-Etienne, l'agent de service nécessaire a été opéré par M. le docteur Rivaton, mais on ne croit pas que Rivaton puisse y survivre.

Rive-de-Gier. — Les grévistes. — D'après un usage établi dans l'industrie verrière, les ouvriers doivent être logés à titre de supplément de salaire, dans des locaux appartenant à la commune ou dans des locaux appartenant à la commune ou dans des locaux appartenant à la commune.

Depuis plus de 5 mois les ouvriers de l'usine de Rive-de-Gier, en grève, sont logés par la commune, malgré un avis de l'administrateur, à été de les faire rester dans les logements. Force a été faite.

Cette affaire est venue hier au juge de paix.

Le juge a rendu son jugement, en faveur de la commune, et a fait ses clients plus nombreux.

M. le juge de paix a renvoyé l'audience à la date de M. Charpentier, à lundi prochain.

Pouilly-sur-Charloux. — Infanticide. — Hier, M. Chevalier, inspecteur au moulin de la Roche, en nettoyant les grilles de la vanne du moulin, a trouvé un paquet de linge qui renfermait un enfant nouveau-né. Il s'est empressé de prévenir les autorités, qui ont fait procéder à un autopsie. D'après le rapport de ce dernier, il aurait séjourné la nuit dans l'eau et il était très viable.

Four. — Accident. — La femme, la victime de l'accident du chemin de fer, est originaire de Jagnas (Haute-Loire), âgée de 28 ans.

L'enquête démontrerait que voulant signaler la route express il aurait traversé la voie au moment du passage du train.

Saint-Rambert-sur-Loire. — Un délit. — Le 20 de ce mois, mourait aux bords du Mont-Dore (Puy-de-Dôme), le frère Tertulien, directeur depuis 15 ans des écoles de Saint-Rambert et de Beaumont.

Il conserva la direction de l'école de Saint-Rambert de 1863 à 1881, époque de sa laïcisation. Dix-huit mois après, il fut appelé pour ouvrir une école libre dans l'agglomération, pendant 1 an, il inscrivit le très grand nombre des élèves.

Quatre heures après la dépêche qui annonçait sa mort, six anciens élèves parcouraient les maisons pour recueillir l'obole destinée à la fondation d'une école de leur vocation, maître, dont M. Subit, architecte avait réclame le funéraire.

La population lui a fait de solennelles funérailles.

ISERE

Grenoble. — Au 28^e alpin. — M. Muller, capitaine au 28^e bataillon de chasseurs alpins, passe au 1^{er} régiment étranger.

Conférence publique. — Une réunion organisée par le parti ouvrier avec le concours du citoyen Chantreuil, député de Marseille, aura lieu ce soir, dans la grande salle des Variétés.

Ordre du jour : le parlementarisme et ses conséquences ; le socialisme, son avenir.

Déraillement du tramway d'Uriage. — Deux déraillements qui n'ont pas eu de suites graves, se sont produits hier après-midi sur la ligne de Grenoble à Gieres, et le second en gare d'Uriage, vers 7 heures du soir.

Il en est résulté des retards assez considérables dans la marche des tramways.

Les voyageurs, sur cette ligne, commencent à être habitués aux déraillements.

Le successeur de M. Edmond Robert. — Notre nouveau préfet, M. Royer, est arrivé le 28 août. Il a été successivement avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de l'Orne, préfet de la Mayenne, préfet du Morbihan en 1889 et de la Corrèze en 1891. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891.

Fossette. — L'inspecteur et administrateur distingué, M. Roger ne tardera pas à s'attirer de nombreuses sympathies.

Vienne. — Une réclamation. — Nous engageons M. le maire et la municipalité à installer au plus tôt un service médical de jour et de nuit, qui devra être accessible à tous pour ceux qui demandent des renseignements dans les villes où ce service fonctionne admirablement; de cette façon, les pauvres gens surtout, ne se heurtent plus au mauvais vouloir de certains médecins, qui continuent à manœuvrer à leur égard en refusant les soins qui leur sont demandés.

M. Jouffray qui s'occupe à la Chambre de questions sociales, aurait dû depuis longtemps en sa qualité de maire, avoir résolu celle que nous venons d'indiquer.

Discussion. — Hier soir, vers six heures, au moment où la fête de Saint-Maurice battait son plein, il s'est produit un incident dans les conditions suivantes :

Les jeunes gens qui, cette année, ont fait partie de la fête de la musique, se trouvant à la fête de Saint-Maurice prétendaient obliger les musiciens à jouer un air à leur convenance; sur des observations qui leur furent faites, ils ont déclaré qu'ils n'ont rien à dire, et après discussion une bataille s'engagea; les gendarmes intervinrent, et conduisirent les délinquants au poste, où trois d'entre eux sont encore.

Réservistes. — Il est arrivé ici, environ 250 réservistes, qui vont suivre les soldats de l'armée active, aux manœuvres qui auront lieu en Savoie.

Vinay. — Les fêtes de la Rosière. — Hier, la ville était en fête, de nombreux curieux s'étaient donné rendez-vous au couronnement de la Rosière.

Depuis plusieurs années un riche habitant de Vinay, M. Brun-Fauquier, a laissé par testament une somme annuelle de 2,000 francs destinée à récompenser la jeune fille la plus vertueuse avec la condition qu'elle se marie dans les dix-huit mois suivants.

Cette année le choix s'est porté sur M. Berthe Cara, une belle brune de dix-neuf ans. C'est M. veuve Brun-Fauquier qui, comme les années précédentes a couronné la Rosière.

AIN

Trévoux. — Accident de bicyclette. — M. C., de Trévoux, parti hier matin pour l'ouverture de la chasse, a fait, aux Bruyères, une chute occasionnée par le mauvais état de la route et s'est fait aux mains et à la jambe droite de fortes contusions.

Nous émettons le vœu de voir le département de l'Ain, si attrayant et si pittoresque, infuser son voisin le Rhône et faire quelques sacrifices pour l'entretien de ses routes; ce serait l'intérêt général et la taxe sur les vélocipèdes aurait à son emploi tout trouvé.

HAUTE-SOVIÈRE

Annecy. — Distinctions honorifiques. — Le ministre de l'intérieur sur la proposition de M. le Préfet de la Haute-Savoie, vient d'accorder à M. Charbonnier, conseiller de préfecture à Annecy, une médaille d'honneur de 2^e classe en argent, et à M. Raisin, étudiant, une mention honorable.

Ces distinctions honorifiques sont la récompense d'un acte de sauvetage accompli par ces deux jeunes gens, le 13 mai dernier, sur la lac d'Annecy.

DROME

Valence. — Tentative de suicide. — Le nommé H. P., âgé de 35 ans, accusé de tentative de suicide, a été arrêté hier soir, se suicidant en avalant une décharge de phosphore. Un contre-poison énergique lui a été administré immédiatement et il est hors de danger.

Récompense au dévouement. — M. Valenc, entrepreneur de travaux publics à Valence, qui dernièrement a sauvé la vie à son fils et à sa jeune fille, envenimés sous un éboulement, vient de recevoir une médaille d'honneur en récompense de cet acte de courage.

Nos félicitations à M. Valenc.

Les gendarmes de la police. — L'autre soir, un de nos compatriotes, se promenant sur le boulevard, fut accosté par un agent en bourgeois qui lui fit subir sur la voie publique un interrogatoire.

Ce brave agent voulait absolument que notre compatriote soit un anarchiste étranger, venu à Valence avec des plus beaux desseins.

Enfin, le policier se retira, oubliant de faire les excuses auxquelles notre compatriote avait bien droit.

La foire. — Beaucoup de monde hier. Les transactions ont été nombreuses et les prix des denrées et bestiaux très soutenus.

Une disparition. — Une dépêche de Valence signale la disparition de M. Lassalle, âgé de 28 ans, qui a quitté le domicile conjugal emmenant avec elle ses deux enfants.

Une enquête est ouverte et on se perd en conjectures sur les motifs de cette fuite.

On croit que M. le juge s'est déclaré dans le sens de la disparition.

Le juge a rendu son jugement, en faveur de la commune, et a fait ses clients plus nombreux.

M. le juge de paix a renvoyé l'audience à la date de M. Charpentier, à lundi prochain.

Malgré les efforts des pompiers annoncés, secondés par les collègues des environs, rien n'a pu arrêter le désastre.

Des flammes sortaient par le vent et embrasé le château de M. Liard, situé à 200 mètres de là, près du collège Saint-Barbe, qu'on a grand peine à préserver.

Tous les bâtiments ne sont plus qu'un tas de débris.

Une pompe vapeur a été mandée de Vienne par télégraphe.

La population est consternée. Jamais, depuis l'incendie de la papeterie Faya, on n'avait eu à déplorer pareil sinistre.

Un arrêté administratif vient d'être pris, recommandant la plus grande surveillance, car on craint les suites terribles de ce sinistre, dans cette ville où il existe encore beaucoup de vieilles maisons en bois.

Beaucoup de familles que la crise ouvrière atteignait depuis longtemps déjà, se trouvent dénuées de toutes ressources.

Une souscription publique va être ouverte immédiatement pour venir en aide aux victimes de cet incendie, de l'importance est effrayante et plus consécutive que jamais; de mémoire d'homme, on n'en avait vu à Annemay.

M. le vicomte Melchior de Vogüé, député, est depuis ce matin sur les lieux du sinistre.

VAUCLUSE

Avignon. — Manœuvres de pontonniers. — Hier matin, de 8 heures à 10 heures et demie, la 3^e compagnie du 8^e bataillon du génie, venu de Grenoble, a construit de concert avec les pontonniers, un grand pont de bateaux dit pont à traverser, entre la rive gauche du Rhône et l'île de la Barthelasse.

Cette opération couronne les manœuvres commencées il y a dix jours, les sapeurs du génie qui ont pris part, rejoignant mardi leur garnison de Grenoble.

Le pont mesurait 185 mètres et comptait 33 bateaux. L'opération était dirigée par M. le capitaine Lorient et M. le lieutenant Vaucluse et Denis, du génie. M. le général Marillon, commandant la 15^e brigade d'artillerie (Nîmes) a assisté à la construction et au remplissage du pont; il a félicité les officiers et les soldats qui ont pris part.

Vol chez M. Marsan. — Vers 8 heures et demie hier soir, M. Marsan, dont le mari était absent ayant entendu du bruit au premier étage, y monta et en ouvrant la porte de sa chambre, aperçut un individu qui fureta dans les meubles.

Elle appela une de ses voisines qui monta aussitôt. Mais pendant ce temps les malfaiteurs (car ils étaient deux ou trois), purent se sauver par le rempart, auquel est adossée la maison. C'est par là, d'ailleurs, qu'ils avaient pénétré.

Pêcheurs, amorcez vos lignes ! — Un esturgeon d'une taille colossale a été aperçu avant-hier dans le Rhône, à l'endroit même où a été établi le pont de bateaux.

BOUC-ES-DU-RHONE

Marseille. — Incendies. — Hier, un incendie considérable s'est déclaré au moulin Jayne, à St-Pons. Le moulin, ainsi qu'une grande partie de la fabrique de papier appartenant à M. Scudo, ont été détruits.

Dans la soirée d'hier, le feu s'est également déclaré rue de la Mure, 16, dans le magasin de nouveautés du sieur Alchès Lion.

Au Palais. — M. Albarol, juge d'instruction poursuit l'enquête au sujet de l'affaire Bonnard-Gadenat. La lumière paraît lente à jaillir de cette enquête.

Le service à la manifestation de vieilles haines et de l'ancien lieu de singuliers rancœurs.

Le Ciotat. — Manque d'eau. — Notre population se plaint de la façon par trop parcimonieuse dont est distribuée l'eau. Deux jours par semaine les ayants-droit en sont totalement privés.

Salon. — La pain-choir. — Les boulangers de notre ville paraissent s'être syndiqués en vue de maintenir le prix exagéré du pain. Le public réclame à grands cris une réglementation dont la municipalité devra prendre l'initiative.

MARCHÉS

Lyon-Vaise. — Marché aux bestiaux du 28 août.

Bœufs amenés 1020, vendus 140, renvoi 280; prix payés de 100 à 110 fr. les 100 kil., droits d'abattoir non compris.

Veaux amenés 524, tous vendus de 115 à 125 fr. les 100 kil., droits d'abattoir non compris.

Bœufs africains vendus de 120 à 142 francs. Beau marché de bœufs de pays; la boucherie qui achète veut baisser; les vendeurs résistent.

En fin de compte, il y a un peu d'affaissement dans les cours et la vente est difficile.

Villefranche. — Marché du 27 août. — Bœufs amenés, 100. Vendus, 85. Prix du kilo d'achat sur pied, 0.86. Prix du kilo à l'étable, 1.16.

Vaches amenées, 132. Vendues, 118. Prix du kilo d'achat sur pied, 0.97. Prix du kilo à l'étable, 1.00.

Veaux amenés, 12. Vendus, 12. Prix du kilo d'achat sur pied, 1.11. Prix du kilo à l'étable, 1.60.

Moutons amenés, 190. Vendus, 108. Prix du kilo d'achat sur pied, 0.94. Prix du kilo à l'étable, 1.20.

Pores amenés 500. Vendus, 400. Prix du kilo d'achat sur pied, 1.00. Prix du kilo à l'étable, 1.20.

Avignon. — Marché en gros de la place Pie. — Il a été vendu hier, sur le marché en gros de la place Pie :

3 000 k. de pêches de 15 fr. à 25 fr. les 100 k. — 1 000 k. de raisins de 15 fr. à 25 fr. les 100 k. — 8 fr. à 10 fr. — 2 000 k. haricots, de 25 fr. à 30 fr. — 3 000 k. pommes de terre, de 6 fr. à 8 fr. — 0 000 k. figues, de 0 fr. à 10 fr. — 1 000 douzaines melons, de 2 fr. à 3 fr. la douzaine.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Les parfaits pêcheurs à la ligne. — Mercredi, réunion publique du bureau. Les membres du bureau ont invité les pêcheurs à se réunir le 30 septembre. Les prix consistent en diplômes, mentions et divers objets offerts par différents sociétés.

COURRIER MARITIME

Le paquebot Le Brésil est arrivé à Lisbonne le 26 août, à 7 heures du matin, avec 338 passagers; départ pour Bordeaux avec 169 passagers.

Santé excellente.

La Normandie est arrivée à New-York dimanche, à 9 heures du matin.

DÉPÊCHES D'HIER

M. Dupuy

D'après une dépêche arrivée hier à Paris, le président du conseil exprime l'espoir de pouvoir bientôt rentrer à Paris, à la fin de la semaine prochaine.

Insultes aux Magistrats

Un violent incident s'est produit hier à la cour d'assises de la Seine. Un sieur Dejus invité par le président à donner des explications sur l'acte de vagabondage qui lui était reproché a jeté son soulier à la tête du président sans l'atteindre.

Il a été condamné à deux ans de prison.

Cour d'Assises de la Seine

La cour d'assises de la Seine a condamné Jules Hudrie aux travaux forcés à perpétuité.

L'incident de Laval

Voici l'explication de cet extraordinaire incident :

Le défenseur de Bruneau avait, le 11 août, demandé une audience au président de la République. Le 15, M. Laffrey, secrétaire de la présidence, lui écrivait que le dossier n'était pas encore arrivé, mais qu'il l'avisait aussitôt.

Lorsque M. Dominique apprit l'arrivée de Dejeu, stupéfait, il télégraphia au secrétaire de la présidence.

C'est cette démarche qui a provoqué le sur-sis.

M. Casimir-Périer a convoqué le défenseur qui est parti hier soir pour Paris.

Deblat resté cependant à Laval.

Conseil général de la Corse

Le Conseil général a ouvert sa séance hier. Le bureau s'est ainsi constitué :

M. de Casabianca, sénateur, a été nommé président par 34 voix contre 23 à M. Astina, ancien député.

Un incident très violent s'est produit, motivé par les dernières élections sénatoriales.

Les orages

Un véritable cyclone s'est abattu hier sur la côte normande. Les dégâts sont considérables dans les champs avoisinant les bords de la mer et dans toutes les stations balnéaires.

Explosion à Montauban

Un engin a été déposé hier après-midi sur une des fenêtres du Cercle militaire et a causé une violente explosion.

Une enquête est ouverte.

Grève de Graissessac

Le comité de la grève s'est réuni ce soir et a modifié ses dernières propositions. Il a arrêté des formules se rapprochant davantage de celles du préfet. Les grévistes se sont réunis pour délibérer.

BOURSE DE LYON

du 28 août 1894

FONDS D'ÉTAT

à 10 ans

8 0/0 Français..... 403 75

3 1/2 0/0 Français..... 402 1/2

5 0/0 Français..... 402 1/2

5

étroite à gauche, absente à droite. Manque de trait final à la fin des mots.
Exagéré, avec, en plus, la majuscule M contenant par un croc pâleux, ce signe dénote l'ignorance.
Majuscules des mots, au lieu de se lier aux lettres suivantes, terminées par un croc rentrant.
ENTHOUSIASME. — Langueur et fréquence des points d'exclamation.
ANACROSTIQUE (Gardes, contentement de soi). — Lettres et principalement M majuscules larges, épanouies.
FERMETÉ. — Ecriture rigide, régulière, sur papier non rayé, ne s'éloignant pas de la ligne droite. Traits horizontaux bien rectilignes, particulièrement dans les barres des t.
FRANCHISE. — Mots dont les lettres vont en grossissant. Lettres non bouclées, principalement en ce qui concerne les o, les a et les g.
GÉNÉROSITÉ. — Mots espacés. Beaucoup de majuscules. Finies, longues. Les lettres possèdent naturellement ce signe avec accentuation.
COUR DE LAIT. — Majuscules gracieuses avec tendance à reproduire dans leur trace la forme des lettres typographiques.
IMAGINATION. — Grand mouvement de hampes et queues de lettres en dessous et en-dessus des lignes. Sont mouvement produit de l'absence de la ligne voisine il y a l'absence, l'originalité, et en ce cas l'exagération très marquée, tendance à la folie.

IMPÉNÉTRABILITÉ (finesse, dissimulation). — Mots faits de lettres allant en diminuant de grosseur. Si les mots finissent mangés par la plume, la finesse est poussée jusqu'à la ruse.
IMPRÉVOYANCE. — Manque de ponctuation et d'adresses, à non barrés.
INTUITION. — Mots avec lettres souvent séparées les unes des autres.
MAIGNÉRIE. — Ecriture très haute. Cette écriture est l'écriture des rois.
MODÉRITÉ. — Mots et lettres inégalement espacés et de dimensions différentes. Ecriture changeante.
MODÉRITÉ. — Majuscules ne dépassant pas trop en hauteur et n'élissant pas trop en largeur des autres lettres.
PREMIÈRE HAMPE DE LA MAJUSCULE M moins élevée que la ou les deux autres.
NETTETÉ (clarté, précision). — Mots et lettres régulièrement espacés, écriture lisible, ponctuation soignée.
OBSTINATION. — Barre du t minuscule ascendante et se prolongeant de droite à gauche jusqu'à traverser les lettres du mot. Ce signe, appelé communément t barré en retour, est très caractéristique.
ONCTUOSITÉ. — Majuscules très hautes. Si la première hampe de la majuscule M est plus élevée que la ou les deux autres, on a l'orgueil de comparaison. Si tout en étant exagérées ces hampes sont de la même hauteur, on a l'orgueil par admiration de soi-même.

PRUDENCE (méfiance, pusillanimité). — Fines, les dimensions allongées à la fin des lignes comme pour empêcher qu'on ajoute des mots supérieurs et du paraphe. Points, même on n'en fait pas. Paraphes terminés uniquement par un point.
SPIRITUALISME (prédominance de l'esprit). — Ecriture faite de traits fins, non renflés. Absence d'embellissements. Points peu appuyés. Le sensuel affectueux, au contraire, les traits ph- teux ou renflés, les points grossièrement indiqués.
TÉNACITÉ. — Un petit croc se plaçant tant qu'il peut à la fin des barres ou des finales.
TENDRE. — Lettres tremblées, rapprochées inégalement. Les majuscules et principalement l'M sont faites, dans ce cas, de hampes et servent l'une contre l'autre, ce qui indique aussi gêne.
VIVACITÉ. — Ecriture rapidement formée. Barres lénues et allongées. Points placés très loin des t. Barres des t ne touchant pas ces derniers.
VOLONTÉ. — Traits en masse, soit comme barre des t, soit comme finale des mots, des majuscules et du paraphe. Points énergiquement placés sur les t ou à la fin des phrases.
Il va sans dire qu'on ne doit pas tant que possible analyser que les lettres intimes, écrites pour le cœur, pour de la dimension moyenne et non rayé. Les dernières lignes sont la plupart

du temps celles où le scripteur s'abandonne le plus. Examinez soigneusement la signature et le paraphe qui indiquent l'état passé de l'âme. Ne vous étonnez pas des contradictions. Si elles sont dans l'écriture, il y a de grandes chances pour que vous les retrouviez chez l'individu.

Quatrième arrondissement. — Thuillier Antoine, m. rue Jacquard, 86. — Rudolph Albert, m. pl. de la Boule, 1.
Cinquième arrondissement. — Brignon Henri m. rue Pyramide, 13. — Warenberger Antoine m. rue des Docks, 33. — Larue Claudine, f. rue St-Jean, 23. — Bertrand Ernest, m. rue de la Claire, 54.
Sixième arrondissement. — Murciano Jules, m. rue Fournet, 12. — Quérat Eugène, m. rue Molière, 29. — Mer Marie, f. rue Belloc, 77. — Weiss Césarine, f. boul. Brotteaux, 50. — Armand Marius, m. rue Ney, 42. — Vivier Claudia, f. rue Bossuet, 105.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

M. Jacques Bourgeois a vendu sa part dans le fonds de mécanique qu'il exploitait avec M. Ducrot, à Lyon, 178, cours Lafayette. — Réc. à M. Jean Vercy, liquid. de la société, 53, rue de la Bour- se. — P. A.
— M. Chambon a vendu son matériel de chambres garnies qu'il exploitait à Lyon 106, rue Pierre Corneille, à M. Antoine Faudon, 1, rue de Penitence, à Lyon. — Réc. à M. Ruffin, huissier à Lyon. — P. A.
RÉSILIATION DE VENTES
La vente passée entre Mme Rivoire, bureau de tabac, 16, grande rue de la Croix-Rousse, à Lyon, et Mme Arard, en date du 24 juin, a été résiliée. — N. A.
AVIS DES DETTES
Les mariés Pasquier, 7, rue de la Tour-du-Pin, à Lyon Croix-Rousse, s'étant séparés d'un commun accord, les dettes contractées par l'un ou par l'autre, à dater de ce jour, seront personnelles. S'il y a des créanciers à ce jour, ils peuvent réclamer au bureau du *Guide commercial*, 17, rue Monecy, à Lyon. — 26 août. S.
FORMATIONS DE SOCIÉTÉS
Lelièvre Duval et C^e, 131, boulevard Sébastopol, à Paris. — Comptoir d'achat, 13, rue du Griffon, à Lyon. — Achat et vente en gros de tissus pour parapluies. Capital: 200.000 fr. Durée: 6 ans, à partir du 1^{er} juillet 1894. — S. P.
Forêt de Gergy. — Coupe de bois. — Le 17 septembre 1894, vente à Chalon-sur-Saône, hôtel de l'Eurep, de 30 hect. de taillis de 19 ans, 80 chênes de futaie abandonnés dont 220 au-dessus de 200 m. de tour, cubant en grume environ 250 m. c. de bois l'œuvre, en outre 2000 beaux S. Ad. MM. Glandon, rue St-Georges, à Dole; Guillemaux, brigadier forestier à St-Loup-de-la-Salle, ou Sarrey, garde à Gergy.

ON DEMANDE

Un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style.

Bonnes références. S'adr. à M. Abonot, rue Chenoise, 17, à Grenoble.
Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.
On demande une apprentie modiste. Ecrite au bureau du journal, M. P. C., n° 405.
Associations
Commandites, Prêts
On mettrait 100.000 fr. en totalité ou partie dans aff. sér. Ec. R. 2, poste restante Lyon-Brotteaux.
On demande à emprunter 30.000 fr. pour donner extension à très bon commerce, au besoin on ferait une situation à la personne. Ecrite O. U., 21, poste restante. Lyon-Terreaux.
Prêts sur billets. — S'adr. Grandin et C^e, à Antibes.
Employé intéressé est demandé avec 8 ou 10.000 francs pour donner extension à imprimerie en pleine voie de développement et de prospérité. S'adr. au bureau du journal, n° 098.
8 à 10.000 francs sont demandés pour exploiter invention mécanique (élévateur) devant donner de gros bénéfices. S'adr. à M. Lamr, bureau du journal.

UNE BELLE FORÊT

Essence Sapin, dite le Bois-Notre, super. 36 hect., située entre Chaise-Dieu et Allègre.

Traverse par route nation., à 300 m. gare projetée Sembadcl. S'adr. pour renseignements à M. Paul, notaire à Allègre, et à M. Clerget, expert à Frontons, commune de Montaudou, qui ont pour traitier amiablement avec jour fixé pour la vente.
A vendre, à une heure de Lyon, sur la hauteur, grande et belle propriété de rapport et d'agrément, habitation de maître et dépendances, clos de 15 hectares, parc anglais, vignes et prairies, ongrais, vigne, superbes, bon rapport. Prix à débattre. MM. Bailly et Bérignon, place des Terreaux, 7.
A vendre aux enchères, le 9 septembre 1894, la propriété de la Combe, à Juriex (Ain), comprenant château et dépendances, sources, prés, vignes, forêts, appartenant à Mme Jullien, née de Champollion.
On peut traiter à l'amiable avant le jour de la vente. S'adresser à Mme Jullien, à La Combe, ou à M. Boissonnet, notaire à Saint-Jean-Vieux (Ain).
A vendre, à Neuville-sur-Saône, grande maison d'habitation bourgeoise pouvant servir également à une industrie, pensionnat, maison de convalescence ou autres. Jardin avec salle d'ombrage, écurie et remise. Superficie environ 3.500 m. carrés clos de murs. S'adr. à M. Dœuvre, négociant en vins, à Neuville-sur-Saône.

OBJETS MOBILIERS

à vendre ou échanger

A vendre locomobile et Balleuse, mach. 10 ch. et 4 c. vap. Turbine, voitures, harnais, chariot, tonneaux. S'adr. M. Marthe Pajot, Montet par Palanges (S.-et-L.). Paiement comptant.
A vendre, jolie bicyclette, marque F. Clément, poids 11 à 12 kilos; pneumatique Nivert. — Occasion excellente. Prix: 350 fr. — S'adresser à M. F. de Ch. bur. du journal.
Beau Mobilier, salon, chambres, salle à manger, literie, 18, rue Victor-Hugo, au 1^{er} au-dessus de l'entresol, Lyon, de 3 h. à midi et de h. à 6 h. Appartement à louer. Presser.
On demande à acheter d'occasion un dictionnaire Larousse, librairie qui de l'Hôpital, 34.
A vendre caves et tonneaux, de plusieurs dimensions, en bon état. Chatain, à Saint-Fons (Rhône).
Bonne occasion. A vendre, bureau-ministre noyer ciré, long, 1 m. 50, larg. 0.90. Prix, 180 fr. S'adr. M. Sommet, 28 rue Bugeaud.
Jeune petite singe privé à vendre. S'adr. rue Saint-Georges, 98, de 10 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.
On demande à acheter bicyclette d'occasion pneumatique. Indiquer la marque et le prix. Ec. A. B., 15, poste restante, Lyon-Vaise.

Le Professeur RENHAS

31, place Bellecour, Lyon

enseigne gratuitement la sténographie
Sténographie Duplax
Médailles d'Or, Paris 1878 et 1889
Méthode pour apprendre sans maître en 2 heures, 1^{re} édition, franco: 3 francs. E. DUPLOYE, à Sinceny (Aisne)
VOYELLES
A O On E E I Eu U An Un Un
CONSONNES
P B T D F V Gue Le Re Me Ne Gne Je Che So Ze
Règle GÉNÉRALE: Écrire les Sons et non pas les Lettres.
Règle des CONSONNES: Seules L et R s'écrivent en remontant.
Règle des VOYELLES: Les voyelles se tournent de manière à éviter les angles.
Exp. — Les points et accents qu'il y a dans les lettres s'écrivent à l'ordinaire.

Leçons de Français

à des prix excessivement modérés.

S'adresser à M. O., bureau du journal.
Voyageurs et représentants demandés par fabrique d'huiles et savons. Conditions très avantageuses. Écrire à MM. A. François et Cie, à Pellissanne, près Aix, Provence.
Représentants ou voyageurs demandés pour maison Frasson, de Romanèche-Thorins (S.-et-L.). Superbes conditions, mais les plus sérieuses références sont exigées.

BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON
Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure.
Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné.
Tension de chaîne à l'arrière.
Tête de fourche à double plaquette en acier estampé.
Direction à douilles à billes.
Roulements en acier trempé et rectifié après la trempe.
Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 de vant, 70 arrière, au choix.
Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.
PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallec.
Chaîne à rouleaux trempés et rodés.
Guidon droit ou cintré.
Poignées caoutchouc ou buffle noir.
Bague de guidon, frein et garde-boue entièrement démontables.
Tige de selle en tube à 7.
Pédales à billes à scie ou à caoutchouc à recouvrements.
Manivelles rondes en acier estampé.
Repose-pieds nickelés détachables.
Peinture triple email noir vitrifié, parties richement nickelées.
Grand pignon au roue de chaîne de 18 dents.
Pignon du moyeu arrière de 8 dents.
Développement: 4^{es} par tour de pédale, la roue motrice étant de 70 cent.
Selle genre harnac, Sacoche clé dent de lion, burette, pompe et trousse à réparations.
Poids: 14 KILOS.

La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr.
Les commandes seront reçues dans nos bureaux et services suivant l'ordre des inscriptions.
Nous engageons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire absolument exceptionnelle, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde.
Un échantillon-type de la bicyclette du Nouveau Lyon est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

Compagnie des Messageries maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Méditerranée, Mer Noire et Angleterre
Départ de Marseille, le 27 août au 3 septembre 1894
Vendredi 31 août midi: Angleterre, — Pour le Havre et Londres. Erymanthe, capitaine C. Merlin.
Samedi 1^{er} septembre, 4 h. s.: Grèce, Syrie et Egypte. — Pour le Pirée, Salonique, Smyrne, Vathy (Samos), Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, et retour par Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie. Djennah, cap. C. Bretel, lieutenant de vais.
Samedi 2 septembre, 4 h. s.: Grèce, Turquie et Mersina. — Pour Calamata, Syre, Dadarnelles, Constantinople et Odessa. Orungal, cap. C. A. Blanc.

Egypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Manille, Chine et Japon

Départ de Marseille, le 2 septembre 1894, à 4 h. du soir
Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapour (et par transbordement Batavia, Samarang et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Hai, Kobé et Yokohama. Saghalien, capit. Chevalier, lieutenant de vais.
Départ de Marseille, le 16 septembre 1894, à 4 heures soir
Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapour (et par transbordement Batavia, et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Hai, Kobé et Yokohama. Sydney, cap. Delacour, lieutenant de vais.

Australie et Nouvelle-Calédonie

Départ de Marseille, le 3 septembre 1894, à 4 h. du soir
Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé (et par transbordement La Réunion et Maurice), King George's Sound, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. Polynésien, cap. C. Bourlard, lieutenant de vais.
Bombay, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice
Départ de Marseille, le 12 septembre 1894, à 4 h. du soir
Pour Port-Saïd, Suez, Obock, Aden (et par transbordement Kurrachee et Bombay), Zanzibar, Mayotte, Nossi-Bé (et par transbordement Majunga, Maintirano, Morondava et Nossi-Vey), Diogo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Amazon, C. Frager.

Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata

Départ de Bordeaux, le 5 septembre 1894
Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres. La Plata, cap. Lar-tigue, lieutenant de vais.
Départ de Bordeaux, le 20 septembre 1894
Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres; Rosario (par transbordement). Orénoque, cap. C. Bourdon, lieutenant de vais.
Départs du Havre pour Marseille
Lundi 27 août: Douro, cap. Bernard
Lundi 3 septembre: Labourdonnais, cap. Fontana.
S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux

EMPLOIS

On demande

une compagnie d'assurances vie

de 1^{er} ordre, un représentant

produit avec appointement à la direction de Lyon.

Ecrite poste restante, Terreaux, G. P. G.

Jeune dame ex-matresse

rentière, demande de journée

dans maison bourgeoise de préférence.

Adr. off. r. Belloc, 10, à la concierge.

FONDS

ou Immeubles à vendre

A céder, cause décès, fonds

tailleur et de militaire an-

cien et réputé, 25 années d'ex-

istence, affaires prouvées.

S'adr. bureau du Nouveau

Lyon, V. S., n° 026.

LOCATIONS

On demande à louer petit

entrepôt fermé (3 h. p. mois),

pour trier, res-à-chasse, quartier

Bellocour, Perrache. Ec. Faussemagne, 10, rue

Laurencin.

A louer, près Bellecour,

beaux appartements au pre-

mier étage, de 9 pièces, 6 pi-

èces, 4 pièces. S'adresser au

concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières,

Propriété d'agrément et de

rapport. Vignes, arbres fruitiers,

etc. 12 pièces. Logement pour

jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pi-

lote, au bois de l'Etoile, Char-

bonnières.

A louer au 11 mai 1895, à

Macon, un Magasin horloger-

ie-bijouterie, 30, rue Fran-

che, avec agencement inté-

rieur. Pour visiter, s'adr. à M.

Lespinasse, notaire à Ma-

con.

DIVERS

A louer chasse de 161 hec-

tares, à Amérieux-en-Dombes

(Ain). S'adresser, pour

tous renseignements, à M.

Pommerel, régisseur à Saint-

Trivier-sur-Moignans (Ain).

vins de Champagne. Une

maison sérieuse demande un

bon agent pour Lyon à la

commission, pouvant intro-

duire des affaires sûres. Bon-

nes conditions. Ec. avec ré-

férences à C. D. 48, poste

restante, Reims.

Rhums. Représentant sé-

rieux pour le gros, demandé

par maison honnête. S'adr.

K. K. C. poste restante, Bor-

deaux-Chartrons.

On demande petite cache

bretonne ou suisse. S'adr.

villa Beau-Séjour, Sainte-Foy-

les-Lyon.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 133

teresse! et combien mon cœur s'émeut à l'en-

tendre. — André!

— Cécile!

— André, il est donc vrai que vous

m'aimez!

— Vous aimez! ah! mademoiselle! il est vrai que j'ai osé, moi, chétif sur cette terre, élever mes regards jusqu'à vous! Il est vrai que perdu de douleur, je gardais au plus profond de mon âme un amour que je croyais monstrueux, tellement vous m'apparaissiez si au-dessus de moi! Et, voici que suis à vos pieds! Votre mains est dans les miennes! Mes regards peuvent se porter sur vous! Vos yeux ne me fuient pas! Mais, n'est-ce point un songe!... Mon esprit affaibli me procure-t-il un rêve délicieux! Ne vais-je me réveiller et retomber éperdu devant la triste réalité!

— Non, André!... non, mon bien aimé! votre rêve n'en est point un!... Vous êtes véritablement près de moi et je partage votre bonheur, en toute conscience.

Ivre d'avantage, d'une félicité allant toujours croissant, André écoutait parler la jeune fille, dans une extase rayonnante. Ses yeux, comme irradiés à l'infini par les éclats de Cécile, semblaient presque ne plus la pouvoir fixer, comme froissés par une telle lumière.

Où, par instants le jeune homme fermait ses yeux, éblouis à considérer la figure de Cécile.

LE NOUVEAU LYON

Non, ce n'était pas un rêve, une hallucina-

tion de ses sens abusés.

Il était bien éveillé, réellement aux genoux

de Cécile Bastard. Il tenait les mains de la

jeune fille dans les siennes!

Elle lui parlait!... Sa voix enchanteresse,

aux modulations exquisément douces, réson-

nait à ses oreilles.

André, pressant davantage les doigts mi-

gnons noués aux siens, osant regarder à

nouveau l'adorable visage de Cécile, se sur-

prit à murmurer, comme s'il avait crainte de briser

le charme, en parlant à voix trop élé-

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 135

mieux s'élever de terre, les deux jeunes gens

échangeant en un suprême baiser d'amour,

la grande joie de leurs âmes!

Mais, presque aussitôt, Cécile se détacha

d'une étreinte aussi dangereuse, et se recu-

lant toute troublée, tendit à nouveau sa main

au jeune homme, et cachant son émotion sous

un sourire quielque peu mutin dit:

— André, je suis votre fiancée!...

Le jeune ouvrier avait trop de délicatesse

au cœur pour ne pas comprendre la portée de

ces paroles.

Saisissant cette main, il s'inclina sur elle,

la couvrait de baisers, puis relevant la tête,

LE NOUVEAU LYON

je ne regrette nullement, ô mon André, mais

qui ne doit plus se renouveler... du moins

aussi complet. J'oubliais le danger d'une sur-

prise. Maintenant demeurons plus calmes,

plus raisonnables, malgré nos cœurs battant

fort. Laissons à nos seuls yeux le soin d'ex-

primer nos sensations; ils parleront assez, et

causeront sérieusement de notre avenir...

Je n'ai qu'un mot à vous répondre, Cé-

cile: je suis votre esclave!